

NOTE DE RENTRÉE

Année scolaire 2020/2021

L'ÉCOLE

Horaires de l'école :



MATERNELLE (PS-MS-GS) :

- 8h45 à 11h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi (accueil de 8h35 à 8h45 puis de 13h05 à 13h15)

ELEMENTAIRE :

- 8h45 à 12h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi (accueil de 8h35 à 8h45 puis de 13h35 à 13h45)

Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.

Composition des classes :



Laëtitia Ramière	PS/MS
Sandrine Peretti	GS
Magali Couderc	CE2/CM1
Bruno Molinas	CM1/CM2

Fréquentation scolaire :



Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de bien vouloir impérativement prévenir le matin même par téléphone puis **confirmer ultérieurement par écrit** en fournissant le motif (par mail, via le carnet de liaison).

ADMINISTRATIF

Relation parents/enseignants :



- Réunions de classe :

D'ici quelques jours, nous programmerons les réunions de classe pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement, toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées après en avoir pris connaissance, **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignant(e) ou la directrice.
- Les justifications d'absence.
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...)
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans ses apprentissages.

Le « Pack de rentrée » :





Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter. **Merci de nous les rendre avant vendredi 04 septembre.**

ATTENTION : les fiches de renseignements sont pré-remplies, merci de les compléter et de corriger les erreurs (avec un stylo de couleur).





Assurance scolaire :

Les familles sont libres du choix de leur assureur.

Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant. - Responsabilité individuelle corporelle (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant. <p>Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle.</p>
	<p>Amicale Laïque : L'amicale laïque sert à financer les différentes sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe. L'existence et la vie de l'amicale laïque sont liées à la participation de chacun. Nos ressources sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bénéfices réalisés grâce à des opérations particulières en cours d'année (photos de classe, repas, ventes de madeleines, etc...) - Subvention de la municipalité : à déterminer. <p>Une réunion d'informations sera programmée dans durant la première période.</p>
	<p>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : La liste 2019/2020 reste en place jusqu'aux prochaines élections . Des informations sur les élections des délégués des parents vous seront communiquées très bientôt (élections prévues le 09 octobre 2020).</p>

INFORMATIONS DIVERSES

 <p style="font-size: small;">pensez à vérifier la tête de votre enfant</p>	<p>Parasites : Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin sa chevelure, la literie... Pensez à avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>																					
	<p>Vacances scolaires : L'Académie de Bordeaux se trouve en zone A.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Vacances</th> <th style="width: 35%;">Date de fin des cours</th> <th style="width: 35%;">Date de reprise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rentrée scolaire des élèves.</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Mardi 1 septembre 2020</td> </tr> <tr> <td>Vacances de la Toussaint.</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 16 octobre 2020 <i>Après la classe</i></td> <td style="text-align: center;">Lundi 2 novembre 2020 <i>Au matin</i></td> </tr> <tr> <td>Vacances de Noël.</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 18 décembre 2020 <i>Après la classe</i></td> <td style="text-align: center;">Lundi 4 janvier 2021 <i>Au matin</i></td> </tr> <tr> <td>Vacances d'hiver.</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 05 février 2021 <i>Après la classe</i></td> <td style="text-align: center;">Lundi 22 février 2021 <i>Au matin</i></td> </tr> <tr> <td>Vacances de printemps</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 09 avril 2021 <i>Après la classe</i></td> <td style="text-align: center;">Lundi 26 avril 2021 <i>Au matin</i></td> </tr> <tr> <td>Sortie des élèves.</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">mardi 6 juillet 2021 <i>Après la classe</i></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;"><i>Les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2021 et le samedi 15 mai 2021</i></p>	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire des élèves.	Mardi 1 septembre 2020		Vacances de la Toussaint.	Vendredi 16 octobre 2020 <i>Après la classe</i>	Lundi 2 novembre 2020 <i>Au matin</i>	Vacances de Noël.	Vendredi 18 décembre 2020 <i>Après la classe</i>	Lundi 4 janvier 2021 <i>Au matin</i>	Vacances d'hiver.	Vendredi 05 février 2021 <i>Après la classe</i>	Lundi 22 février 2021 <i>Au matin</i>	Vacances de printemps	Vendredi 09 avril 2021 <i>Après la classe</i>	Lundi 26 avril 2021 <i>Au matin</i>	Sortie des élèves.	mardi 6 juillet 2021 <i>Après la classe</i>	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																				
Rentrée scolaire des élèves.	Mardi 1 septembre 2020																					
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 16 octobre 2020 <i>Après la classe</i>	Lundi 2 novembre 2020 <i>Au matin</i>																				
Vacances de Noël.	Vendredi 18 décembre 2020 <i>Après la classe</i>	Lundi 4 janvier 2021 <i>Au matin</i>																				
Vacances d'hiver.	Vendredi 05 février 2021 <i>Après la classe</i>	Lundi 22 février 2021 <i>Au matin</i>																				
Vacances de printemps	Vendredi 09 avril 2021 <i>Après la classe</i>	Lundi 26 avril 2021 <i>Au matin</i>																				
Sortie des élèves.	mardi 6 juillet 2021 <i>Après la classe</i>																					
	<p>Règlement scolaire : Le règlement intérieur 2019-2020 du RPI Salignac-Borrèze est conservé jusqu'au premier conseil d'école (novembre 2020).</p>																					
	<p>Périscolaire : La cantine, le temps de surveillance périscolaire, la garderie et le ramassage en car sont placés sous la responsabilité de la mairie. Les statuts de la garderie ainsi que de la cantine vous seront remis ultérieurement.</p>																					